

La 1^{ère} Compagnie cherche son Roy

Manifestation annuelle, le tir du Roy a eu lieu sur le pas de tir de la zone de loisirs du Lac, fraîchement rénové.

Plusieurs fois touché, l'oiseau n'a pas cédé malgré de multiples assauts, dimanche matin sur le pas de tir de la zone de loisirs du lac. Une dizaine d'archers adultes et cinq jeunes de la 1^{ère} Compagnie d'Arc de Vesoul et de l'Association Sportive de PSA ont participé au tir du Roy, manifestation ancestrale datant du Moyen-Âge et organisée dans de nombreuses compagnies d'archers. Certains d'entre eux, tel le président Charles Brossard, étaient costumés pour l'occasion.

Dans les temps anciens, les archers s'opposaient et le premier qui atteignait un oiseau lors des premières migrations était sacré Roy de la compagnie pour l'année. Au Moyen-Âge, le vainqueur était aussi exonéré d'impôts, un privilège qui n'existe plus aujourd'hui ! Désormais, l'oiseau a été remplacé par une minuscule silhouette de bois placée au centre d'une cible à 50 mètres. Dimanche matin, à l'issue de deux heures et demie de tir, plusieurs archers avaient touché l'oiseau, mais sans parvenir à le faire tomber de son socle. Parmi les candidats au titre, Mickaël Fournier, le Roy en titre, et Jacques Sage, em-

preur de la compagnie qui détient ce titre depuis vingt ans, après avoir remporté le tir du Roy trois années consécutives. Le trophée et le titre seront remis en jeu lors d'une prochaine matinée de tir. Dimanche, le tir du Roy était

l'occasion pour les archers vesuliens d'inaugurer les nouvelles installations mises à disposition de la Communauté d'Agglomération de Vesoul. Le pas de tir a été rénové cet hiver, pour le plus grand plaisir des passionnés de tir à l'arc.

Alain Chrétien, député-maire de Vesoul et président de la CAV, et Michel Charles, adjoint au maire de Vaire-et-Montoille et conseiller communautaire, sont venus découvrir (ou redécouvrir) ce sport de précision.



Dimanche matin, sur le pas de tir de la zone de loisirs du Lac.